

	<b>Avant 2004</b>	<b>2004 : réforme Fillon</b>	<b>2011 : réforme Woerth</b>	<b>2014 : réforme Hollande</b>
Age d'ouverture des droits à la retraite	60 ans		62 ans	
Age pour une retraite <i>au taux plein</i> <sup>2</sup>		65 ans	67 ans	
Nombre d'années requises pour une retraite à taux plein	37,5 ans (150 trimestres)	40 ans (160 trimestres)	41,5 ans (166 trimestres)	43 ans en 2035 (172 trimestres)
Décote	Aucune	Création de la décote (jusqu'à -1,25 % par trimestre manquant)		
CPA (Cessation Progressive d'Activité)	A partir de 55 ans	A partir de 58 ans	Suppression de la CPA	
Bonifications pour enfants	8 trimestres par enfant (4 pour la durée des services et Bonifications, 4 pour la durée d'assurance)	2 trimestres par enfant (0 pour la durée des services et Bonifications, 2 pour la durée d'assurance)	Fermeture du départ anticipé des mères de 3 enfants	

<sup>2</sup>*au taux plein* : Age ou la décote ne s'applique plus.